

LA 1^{re} BRIGADE DE MARCHÉ DES FRANCS-TIREURS DU COLONEL GUINGOUIN, FER DE LANCE DE LA RÉSISTANCE LIMOUSINE

18 juin 1940 : A Londres, le général de Gaulle, se refusant à accepter la défaite, sur les ondes de la BBC, déclare : « Quoi qu'il arrive, la flamme de la Résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas ! ».

18 juin 1940 : A Moulins, un soldat blessé, Georges Guingouin, se refusant à se laisser capturer par les Allemands, quitte l'hôpital Sainte-Madeleine sous une pluie de balles. Son espérance est de faire entrer dans la vie les paroles de Victor Hugo :

« O francs-tireurs, allez, traversez les halliers, passez les torrents, profitez de l'ombre et du crépuscule, serpez dans les ravins, glissez-vous, rampez, ajustez, tirez, exterminatez l'invasion. Défendez la France avec héroïsme. Soyez terribles, ô patriotes ! ».

C'est l'ancien maître d'école de Saint-Gilles-les-Forêts, petit village situé au pied du mont Gargan, dans cette région que les géographes appellent la « petite montagne limousine » et qui va devenir sous son impulsion un haut lieu de lutte.

Dès juillet 1940 avec ses camarades du Parti communiste — c'était l'ancien secrétaire du rayon d'Eymoutiers — il constituera son premier noyau de résistance. Le mois d'août n'est pas achevé qu'il lance son « Appel à la lutte ».

A son initiative, de secrète, l'action devient publique : la veille des grands rassemblements paysans que sont les foires, des distributions massives de tracts sont effectuées et nombreux seront ceux qui penseront : « Tout n'est pas perdu ! ».

G. Guingouin échappe à un premier mandat d'arrêt lancé contre lui le 3 mars 1941 « pour faux en matière de cartes d'identité et de bulletins d'état civil » et c'est dans l'illégalité qu'il poursuit sa lutte. En avril 1941, il établit sa première planque dans les bois : il peut donc revendiquer le titre de « Premier maquisard de France ».

Sommé par affiche et voie de presse de se rendre dans un délai de 10 jours, il n'a garde d'obtempérer et sera condamné par contumace aux travaux forcés à perpétuité le 26 janvier 1942.

Cette lutte ouverte du « hors-la-loi » contre l'autorité de Vichy l'amène, comme l'indique l'une de ses citations, à devenir « l'incarnation de la Résistance civile en Limousin ».

Mais, entre-temps, un seuil capital dans la lutte avait été franchi par le passage à la lutte armée. Réalisant son espérance de 1940, en automne 1941, il avait créé les premiers groupes de francs-tireurs. Leur première action sera homologuée en date du 1^{er} octobre de cette même année.

C'est l'épopée qui commence avec ses coups de main, ses embuscades périlleuses. Exemple vivant, payant toujours de sa personne, le fondateur du maquis limousin sera un « extraordinaire entraîneur d'hommes ».

Cependant, incompris des uns méconnaissant le fait que c'est dans les campagnes que peut être créée une force valable et des autres qui pensent qu'il faut attendre le jour J et l'heure H du débarquement pour entrer en action, il devient le type même du chef partisan n'agissant pas sur les directives d'en haut, mais dont l'esprit d'initiative, alliant l'intelligence et le courage, impulse le mouvement libérateur, création continue.

Scellant l'union du peuple des campagnes et des combattants de l'ombre, c'est la destruction des botteleuses, des batteuses, les arrêtés du « préfet du maquis » qui amèneront le préfet de Vichy, dans un rapport confidentiel de septembre 1943, à constater que « la sympathie d'un très grand nombre va au maquis réputé défenseur des petites gens depuis qu'il taxe les denrées » et aussi la reconnaissance ouverte des paysans sur le territoire contrôlé par la 1^{re} brigade de marche : « Que lo maquis qui nous baillen lo po blanc ».

Naturellement, les Allemands entrés en zone libre le 11 novembre 1942, s'inquiètent de cette activité : ils viendront constater par eux-mêmes le dynamitage du viaduc de Bussy-Varache le 13 mars 1943. Rapport devra leur être fait sur la destruction des chaudières de l'usine de régénération de caoutchouc Wattelez du 8 mai 1943, coup direct à l'économie allemande, ainsi que sur le raid des partisans du 14 juillet 1943 concrétisant la menace que représente pour eux le maquis. Ils ordonneront la suspension pendant un mois du grand journal collaborationniste « Le Courrier du Centre » où de courageux résistants avaient subrepticement glissé un arrêté du « préfet du maquis ».

Conscient de l'échec de Vichy qui a envoyé en vain une véritable petite armée des forces du maintien de l'ordre — 15 escadrons de la garde, 12 GMR sous le commandement du général Bois — contre les unités de la 1^{re} brigade, l'état-major allemand, en décembre 1943, qualifiera de « Petite Russie » le territoire contrôlé par celle-ci.

Cette montée en puissance amènera le feld-maréchal von Rundstedt à signaler à Hitler la capture de la commission d'armistice franco-allemande de Limoges, le 28 mars 1944. En conséquence, Hitler sera amené à commettre une erreur qui lui sera fatale. Il retire du front de Koursk la 2^e division blindée Waffen SS « Das Reich » et la place sous les ordres du général Blaskowitch, commandant le groupe d'armées G couvrant le centre et le sud de la France, au détriment du front de Normandie où ne stationnent que trois divisions blindées et où la présence d'une seule division supplémentaire — tous les experts militaires sont d'accord pour le reconnaître — eut suffi pour transformer en désastre le débarquement allié.

Le 9 juin 1944, impérativement, l'OKW donne l'ordre à la division « Das Reich », dont le journal de marche prévoyait la direction de Clermont-Ferrand de partir pour le front de Normandie. Mais c'est avec 48 heures de retard que cet ordre sera exécuté par suite de la capture du Sturmbannführer Kämpfe, héros de la division. Plus tard, le généralissime Eisenhower reconnaîtra que : « cette action a sauvé la tête de pont allié ».

Après un dernier effort de l'armée allemande pour essayer de réduire les maquisards du mont Gargan comme elle avait réduit ceux du mont Mouchet et ceux du Vercors et l'échec de cette tentative, ce fut la contre-offensive victorieuse des Forces françaises de l'Intérieur, FTP-AS-ORA, auxquelles in extremis s'étaient ralliées les Forces du maintien de l'ordre. Contre-offensive qui, à la suite d'une habile manœuvre militaire et de pressions psychologiques, amenèrent le général allemand Gleiniger à capituler le 21 août 1944, évitant à Limoges la fureur d'un assaut.

Éclatante fut donc l'action des forces limousines seules, en France, à avoir pesé sur le déroulement de la Seconde Guerre mondiale. Hommage leur fut rendu par le général de Gaulle saluant à Limoges, du balcon de l'hôtel de ville, la « capitale du maquis ».

Terre limousine, à jamais terre martyre d'Oradour-sur-Glane et des exploits héroïques de ses fils luttant pour la liberté. Honneur aux résistants limousins, à ceux et celles qui les soutinrent dans leurs efforts, parfois au péril de leur vie !

Extrait du *Journal officiel* du 12 août 1945

Décret du 7 juillet 1945 portant promotion ou nomination
dans l'ordre national de la Légion d'honneur

AU GRADE DE CHEVALIER

GUINGOUIN Georges, *lieutenant-colonel des Forces françaises de l'Intérieur, 12^e Région*

De 1940 à 1942, a été le « hors-la-loi », l'incarnation de la résistance civile en Limousin et une condamnation aux travaux forcés à perpétuité, deux autres à vingt ans de la même peine, témoignent de l'acharnement des tribunaux aux ordres de Vichy à se débarrasser de cet adversaire.

En 1942, il organise les premiers éléments du maquis du Limousin qui allait très vite devenir un des premiers de France, le plus redouté de la police, celui sur lequel les miliciens et les Allemands devaient s'acharner vraiment.

Pendant la période héroïque 1942-1944, il est difficile de faire un choix parmi ses innombrables faits d'armes. Chef et soldat, il a participé à la tête de ses troupes à tous les coups de main, à toutes les embuscades périlleuses non seulement dans son secteur, mais également et à maintes reprises, loin de sa zone d'action habituelle (destructions dans la région de Limoges, usine du Palais, coups de main en Corrèze, etc.). Pendant la bataille de Sussac, du 17 au 22 juillet, c'est à tous instants qu'il a donné le plus magnifique exemple d'héroïsme, de maîtrise de soi, du mépris le plus total de la mort. Extraordinaire entraîneur d'hommes que son exemple galvanise, constitue une des plus belles figures de la Résistance.

N'oubliez pas de verser votre cotisation 1989 - Adhérent : 50 F - Donateur : 100 F ou plus

Les Amis du Musée de la Résistance du Département de la Haute-Vienne

NOUVEAUX DONATEURS

	F
M. et Mme ALLINEI Jean-Jacques "Le Petit-Clos", avenue des Mimosas, Le Golf-Juan 06220 VALLAURIS	100,00
M. BARATAUD François 30, rue J.-B.-Potin - 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX	500,00
M. BARATAUD Vicario, Léon 22, boulevard de la République - 87200 SAINT-JUNIEN	500,00
M. BAURIAUD Raymond 12-14, rue Cruveilhier - 87000 LIMOGES	100,00
M. BONNICHON Robert "Les Quatre-Chemins", 87130 LINARDS	100,00
M. BRONDEAU Léon, inspecteur du Trésor 87130 SAINT-GILLES-LES-FORETS	100,00
Mme CHATAIGNON Simone "Le Roc", Masléon - 87130 CHATEAUNEUF-LA-FORET ...	200,00
M. et M. CHARTAGNAC Blaise Route de la Forêt - 87130 CHATEAUNEUF-LA-FORET	100,00
M. et Mme CHAZELAS François "La Nouzille" - 87310 SAINT-AUVENT	100,00
M. CHAZELAS René 32, rue du 19-Mars-1962 - 87100 LIMOGES	100,00
Mme CATINAUD Lucette 87130 SAINT-GILLES-LES-FORETS	100,00
M. CHAMPOMIER Raymond 233, avenue Baudin - 87000 LIMOGES	100,00
M. et Mme COMPERE Bernard 3, rue Jules-Guesde - 87000 LIMOGES	100,00
Pharmacie COLIN 38, avenue Georges-Dumas - 87000 LIMOGES	100,00
Comité d'établissement de région SNCF 30, rue Aristide-Briand - 87100 LIMOGES	120,00
M. DERRIEN Jean-Pierre "Le Floriana", 18, avenue du Grand-Pin - 06400 CANNES ...	100,00
M. et Mme DONNADIEU Roger Place de la Gare - 63510 AULNAT	100,00
Mme le Commandant CLAUDE Gérard 93, rue Lafayette - 75010 PARIS	150,00
Mme HANGARD Paulette Hôtel Saint-Psalmet - 87120 EYMOUTIERS	100,00
M. et Mme LAMARSAUD Michel 87130 SAINT-GILLES-LES-FORETS	100,00
M. LACORRI Christian 87130 SUSSAC	100,00
Mme LUBRANO Edith Comité des fêtes - 87130 SAINT-GILLES-LES-FORETS	100,00
Lycée agricole 47600 NERAC	100,00
M. MAGADOUX Roger 3, avenue du Bois-Saint-Gilles - 87120 EYMOUTIERS	100,00
Mme MEILLAT Marthe Le bourg de Laurière - 87370 SAINT-SULPICE-LAURIERE ...	100,00
M. NAUNY Raymond "La Bohème", 87130 SAINT-GILLES-LES-FORETS	100,00
M. NAYRAC Jean-Claude "Le Pimont" - 10190 FONTVANNES	100,00
M. PALLAS Joseph 19, avenue des Grands-Champs - 47230 LAMARDAC	150,00
M. PANTEIX André Sainte-Marie - 87130 CHATEAUNEUF-LA-FORET	100,00

M. PANTEIX Jean 87460 BUJALEUF	100,00
Mme PEROL-DUMONT Françoise 48, avenue de la Libération - 87000 LIMOGES	100,00
Mme PERIER Monique "Les Monts" - 87510 SAINT-GENCE	100,00
Mme REINEIX Simone L'Eygouterie - 87130 SAINT-GILLES-LES-FORETS	100,00
M. RILHAC Henri "Champ" - 87130 SUSSAC	100,00
M. et Mme SOUSTROT Raymond 9, rue Louis-Casimir-Ranson - 87000 LIMOGES	100,00
M. et Mme THOMAS Jean-Pierre 18, allée Télémaque - 87280 LIMOGES	100,00
M. VALLAT Georges "Saint-Michel" - 87370 LAURIERE	150,00

NOUVEAUX ADHERENTS

M. et Mme BLOTTIERE Jean-Charles "Les Francines" - 87270 COUZEIX	50,00
M. BUREAU Roger 8, passage Broussais - 87000 LIMOGES	50,00
M. LABRUNE André 87130 SURDOUX	50,00
M. LESAGE Didier 4, rue Mirebœuf - 87000 LIMOGES	50,00
M. MISSE André "Le Repaire" - 87380 SAINT-GERMAIN-LES-BELLES	50,00
Mme NAHON Denyse 34, avenue Prince-de-Galles, résidence G.-Sand - 06400 CANNES	50,00
Mlle NEUVIC Sandrine 31, rue du Vélodrome - 87100 LIMOGES	50,00
M. NICOT Victor "La Flotte" - 87380 SAINT-GERMAIN-LES-BELLES	50,00
M. RAMADE André 7, rue de la Lathardaz, Meythet - 74000 ANNECY	50,00
Mme ROSSIGNOL Christiane 23, rue Haddad-Simon - 06400 CANNES	50,00
M. SAVIGNAC Jean-Louis 22, rue du Commandant-Tulasne - 87000 LIMOGES	50,00
M. SAVIGNAC Louis 27, avenue Terrefial - 06110 LE CANNET	50,00
M. et Mme TAURON Jean Journac - 19370 CHAMBERET	50,00
M. THOMAS Jean 4, rue Séverine - 87000 LIMOGES	50,00

Deuxième versement

Mme BOUYER Y - M. ANTOINE F. Le Puy-Charenton - 87250 FROMENTAL	150,00
M. et Mme GAYOT Pierre 26, avenue Raymond-Tribout - 45290 NOGENT/VERNISSON ..	80,00
M. et Mme TILLON Charles La Bouexière - 35340 LIFFRE	500,00
Mme DUQUERROIX Paulette 25, rue Ampère - 87100 LIMOGES	100,00
M. ALMERAS Jacques Impasse Broussais - 87000 LIMOGES	200,00